



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Administration de la nature et des forêts.

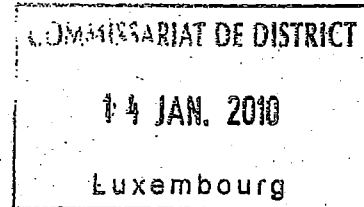
Direction

Luxembourg, le 12 janvier 2010.

16, rue Eugène Ruppert
L-2453 Luxembourg
Téléphone: 40 22 01 - 1
Fax: 40 22 01 - 250

Réf. F 8/1 No. 3/10

e-mail: ef.direction@ef.etat.lu
No. d'identification TVA LU 11359329



Concerne: aménagement de la forêt communale d'Esch

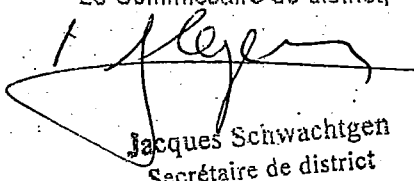
Brm.- Transmis à Monsieur le Commissaire de district à Luxembourg avec prière de bien vouloir remettre la présente à Madame la Bourgmestre de la commune d'Esch aux fins d'approbation.

Veillez agréer, Monsieur le Commissaire de district, l'expression de mes sentiments très distingués.

Le Directeur de l'administration la nature et des forêts,


ERASMY Jean-Jacques

No. 421101SK
Transmis à M. adame la Bourgmestre de
la commune de Esch / Alzette
pour information et aux fins demandées.
Luxembourg, le 14 janvier 2010
Le Commissaire de district,


Jacques Schwachtgen
Secrétaire de district



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Administration de la nature et des forêts

Luxembourg, le 8 janvier 2010

Direction

V. Réf. :
N. Réf. : mw/mw/ame/Esch/appr commune PSG Esch
Concerne: aménagement de la forêt communale d'Esch.

Direction des Eaux et Forêts	
Entrée	08 JAN. 2010
Réf. F. 311	Annexe.....
N° 3110	

Monsieur le Directeur,

Je vous prie de bien vouloir transmettre le projet d'aménagement abrégé 2009 – 2018 du type "plan simple de gestion" pour les forêts communales d'Esch à Monsieur le Commissaire de district pour que le dossier soit soumis aux délibérations du Conseil Communal d'Esch conformément à la procédure de ratification prévue par la loi du 8 octobre 1920 concernant l'aménagement des bois administrés et à l'arrêté du 8 mai 1922 concernant le service d'aménagement des bois administrés.

Veuillez agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de mes sentiments très distingués.

Le Chef du Service de l'Aménagement des Bois
et de l'Économie Forestière


Marc Wagner

Annexe : - projet d'aménagement abrégé 2009 – 2018

Service de l'aménagement des bois et de l'économie forestière

| 16, rue Eugène Ruppert | L - 2453 Luxembourg (Cloche d'Or) | Tél.: (+352) 40 22 01 - 1 | Fax: (+352) 40 22 01 - 250 |

| No. d'identification TVA LU 11359329 |



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Administration de la nature et des forêts

Service des forêts

Luxembourg, le 24 mars 2010

Administration Communale d'Esch
Secrétariat
B.P. 145
L-4002 ESCH - sur - ALZETTE

V. Réf. :
N. Réf. : MW/MW/àme/Esch/tr avis MDDI Esch
Concerne : aménagement de la forêt communale d'Esch

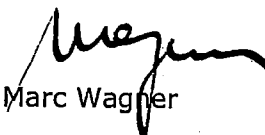


Monsieur,

Je vous prie de trouver ci-joint l'avis daté au 15 mars 2010 du Ministère du Développement durable et des Infrastructures concernant le projet de procès-verbal d'aménagement des forêts communales d'Esch, que je vous prie de bien vouloir verser au document d'aménagement qui vous a été transmis en date du 8 janvier 2010, pour être pris en considération lors des délibérations au Conseil Communal.

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de mes meilleurs sentiments.

Le Chef du Service des Forêts


Marc Wagner

Copie de la présente à Monsieur le Chef de l'Arrondissement Sud



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère du Développement durable
et des Infrastructures

Luxembourg, le 15 MARS 2010

Département de l'environnement

Administration de la nature et des forêts
A l'attention de M. Jean-Jacques Erasmy
Directeur

Direction des Eaux et Forêts	
Entrée	15 MARS 2010
Réf. F. <i>8/1</i>	Annexe
N° <i>4/1/09</i>	

N/Réf.: am. for. Esch-Alzette/FW

Concerne: Aménagement forestier de la forêt communale d'Esch-sur-Alzette

Monsieur le Directeur,

Je tiens à vous faire part de mon approbation du plan d'aménagement 2009-2018 de la forêt communale d'Esch-sur-Alzette, notamment en ce qui concerne sa compatibilité avec les objectifs de la directive 92/43/CEE. Suite à des interventions répétées du chef du service de la nature de l'ANF au sujet d'un entretien jugé excessif des chemins forestiers, notamment dans la zone spéciale de conservation LU0001030, je vous prie de veiller à la bonne coordination de vos services sur ce point précis.

Veillez agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de mes sentiments très distingués.

Le Ministre délégué au Développement durable et
aux Infrastructures

Marco Schank